

Titre : Voix et silence : les paradoxes de la publication des conférences académiques

Sous-titre : Le cas du *Memorial de quelques conférences avec des personnes studieuses* (1669)

Prénom et Nom : Charlotte Détrez

Filiation du premier(e) auteur(e) : Sorbonne-Université, CELLF (UMR 8599)

Résumé: Au XVII<sup>e</sup> siècle, les collectifs lettrés (académies, cercles, assemblées) s'exposent publiquement, notamment par le biais de la publication d'ouvrages imprimés. Ces derniers sont souvent la mise en récit de réunions physiques, de conversations et de débats. Cette restitution pose cependant question. Par cette opération de publication, le collectif lettré doit en effet conjuguer oral et écrit, et transposer la parole bruyante des colloques vers la matérialité silencieuse des pages. Comment transposer les voix, les silences en caractères d'imprimerie ? Comment convenir de ce qui doit être préservé dans l'ouvrage publié ou passé sous silence ? Cette restitution pose ainsi des défis à la fois narratifs, énonciatifs et éthiques. Cet article se propose d'étudier spécifiquement le *Memorial de quelques conférences avec des personnes studieuses* (1669), attribué à François de la Mothe le Vayer. Cette analyse mettra en lumière quatre niveaux de paradoxes liés à la dynamique entre le silence et la voix.

Mots-clés: énonciation - sociabilité - oralité - silence - littérature académique

Penser le silence en littérature est une nécessité lorsque l'on étudie spécifiquement les textes publiés dans le cadre d'académies, de cercles, de sociétés littéraires. L'aspect oral qui constitue par essence ces collectifs échappe en partie à l'écriture ; par la mise en littérature, un univers de communication verbale et non-verbale, un univers entier de sons, de voix et de silences, s'effacent et se trouvent anéantis. Il y a dans cette littérature une mise sous silence, volontaire ou non.

Cependant, « dans tous les mondes merveilleux qu'ouvre l'écriture, la parole subsiste et vit<sup>1</sup> », affirme Walter Ong. Il rajoute :

Tous les textes écrits sont liés, directement ou indirectement, au monde du son (l'habitat naturel du langage) pour révéler leur sens. "Lire" un texte signifie le transformer en son, à voix haute ou dans notre imagination [...]. L'écriture ne peut en aucun cas se passer de l'oralité<sup>2</sup>.

Dans ces propos, Walter Ong avance l'idée que, bien que l'écriture semble initialement revêtir les caractéristiques d'un médium visuel, elle est profondément enracinée dans le domaine sonore, voire vocal, ce qui justifie la corrélation entre la lecture et l'oralité. De plus, il va au-delà en mettant en évidence le rôle essentiel de la communication orale dans le processus de

---

<sup>1</sup> Walter J. Ong, *Oralité et écriture. La technologie de la parole*, traduit de l'anglais par Hélène Hiessler, préfacé et postfacé de John Hartley, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Graphê », 2014, p.28.

<sup>2</sup> *ibid.*

création et de compréhension de l'écrit. Ainsi, il soutient que l'oralité devrait, voire doit, accompagner la compréhension des textes, en particulier lorsque ceux-ci sont élaborés dans le contexte d'une prédominance de l'oralité, comme cela peut être observé au sein des milieux académiques ou des cercles littéraires. La littérature d'académies fait en effet le compte-rendu des propos échangés lors de séances collectives savantes et lettrées. Il peut s'agir d'ouvrages privés comme des correspondances, des journaux, des mémoires, mais il peut aussi s'agir d'ouvrages publics, individuels comme collectifs, qui peuvent être des « entretiens », des « promenades », des « dissertations ». Et si le choix du genre se pose, il a surtout le mérite de poser une question déjà posée à demi-mots : comment faire basculer de manière efficace la vocalité de colloques vers la matérialité silencieuse des pages, et pourquoi ? La question de la pertinence, de la légitimité voire de la possibilité même d'une telle opération, était de fait problématisée dès le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle : Jean-Louis Guez de Balzac (1597-1654) discutait ainsi, dans son discours intitulé « Suite d'un Entretien de vive voix, ou la conversation des Romains », le fait d'ouvrir « la porte [du] Cabinet<sup>1</sup> » – entendre « voir les Romains dans leur vie privée, converser et débattre entre amis ». Car la transposition de l'oral vers l'imprimé soulève également une migration du privé vers le public, et aussi du caché vers le montré qui pose d'ailleurs une problématique éthique, celle de l'honnêteté : faut-il tout dire au lecteur ?

Afin de mieux encadrer ces problématiques du silence, qui sont aussi bien des problématiques de voix, nous avons choisi de vous présenter le *Memorial de quelques conférences avec des personnes studieuses* publié anonymement chez Louis Billaine en 1669, mais attribué à François de la Mothe le Vayer. Cet ouvrage se présente comme une sélection de comptes-rendus de réunions savantes auxquelles a assisté notre narrateur. Il est composé de soixante-et-un comptes-rendus sur des sujets divers et variés, comme les jeux d'argent dans les cultures étrangères (XXIV), la transmission de la noblesse chez les hommes et les femmes (XXXVIII) ou encore l'exercice sportif (XL). Certains sujets touchent d'ailleurs du doigt la problématique qui nous occupe ici : le compte-rendu XLIII fait par exemple l'éloge du silence et de ce qu'il appelle les êtres-monosyllabes (reprenant ainsi l'adage *omnis herus sit servo monosyllabus* – littéralement « chaque maître se doit de posséder un serviteur monosyllabique », qui admet que les meilleurs domestiques sont les discrets et les taiseux). Cet ouvrage est intéressant en ce qu'il propose quatre niveaux de paradoxes liés à la dynamique entre le silence et la voix.

Le premier niveau de paradoxes est d'ordre énonciatif : il interroge la mise sous silence des autres par la consécration du « je ». En effet, notre narrateur parle avec la première personne ; il écrit seul cet ouvrage et assume la partialité de ces écrits, dont la première version n'était d'ailleurs pas destinée à la publication : « Je ne manquois gueres dans un petit examen que je faisais le soir à la Pythagorique, de me tenir compte de tout, & mesme de coucher sur le papier

---

<sup>1</sup> Jean-Louis Guez de Balzac, *Les Œuvres diverses du sieur de Balzac, augmentées en Cette Édition, de plusieurs pieces nouvelles*, Amsterdam, Daniel Elzevier, 1664, « Suite d'un Entretien de vive voix, ou la conversation des Romains, à Madame la Marquise de Rambouillet », p.18 : « Vous desirerés, Madame, que je vous montrasse les Romains, quand ils se cachoient, & que je vous ouvrisse la porte de leur Cabinet. Après les avoir vûs en Ceremonie, vous les voudrés voir en Conversation ; & sçavoir de moy, si cette grandeur si droite & si eslevée a pû se plier à l'usage de la vie commune ; a pû descendre des Affaires & de l'employ, jusqu'aux Jeux & au Divertissement » (nous soulignons à l'endroit de notre citation).

ce que j'avois appris dans l'assemblée des hommes de sçavoir, où je m'estois trouvé ; j'ay dessein de repasser par-dessus le Memorial que j'en ay conservé<sup>1</sup> ». Le « je » du narrateur prévaut ainsi sur le texte sur deux niveaux – en tant que rapporteur et en tant que relecteur – et fait taire par défaut tous les autres membres existants. Toutefois, le narrateur choisit, au moyen du discours rapporté notamment, de faire entendre la voix des autres membres de l'assemblée dans l'imprimé. Les membres du collectif entrent et sortent de la scène, parfois comme membres réguliers, parfois comme simples invités, et donnent leur avis sur un sujet commun. Il arrive parfois aussi que le narrateur fasse des mises en abîme de discours rapportés ; ainsi du compte-rendu XXVI, consacré à la nourriture, qui raconte ce qu'un des personnages a vécu dans une autre assemblée : « Megalorus nous a dit en entrant, qu'il avoit disné chez un de ses amis en si bonne compagnie, qu'il auroit pris sa chambre pour l'Academie des beaux Esprits [...]. Sans doute ; luy-a-t-on dit, que vous nous conterez des merveilles des propos de table qui s'y sont tenus<sup>2</sup> ». Il s'agit dès lors de mettre en scène la restitution sur plusieurs niveaux – une première restitution racontée par Megalorus à ses compagnons, et une seconde, racontée par notre narrateur à ses lecteurs. Plus encore, si l'éthos revendiqué est individuel, il est tout aussi collectif. Car si c'est « je » qui prend la parole dans le *Memorial*, c'est souvent un « nous » qui apparaît : « l'on est tombé d'accord qu'on devait se défier des grandes & nombreuses compagnies<sup>3</sup> » (XI, p.71), « un homme [...] s'est trouvé parmi nous<sup>4</sup> » (XVI, p.90). Notre narrateur devient alors le porte-parole d'une assemblée, et dire « je », c'est entendre le « nous ». La prise en charge de la voix des autres est ainsi rendue audible à la fois par le discours rapporté et par le nouoiement, qui apparaissent comme des palliatifs possibles à la mise sous silence par l'omniprésence du « je ». C'est par cette autre « première personne », par cette voix unique qui est en fait la voix de tous, que nous pouvons trouver la solution à la problématique du silence des autres par la prise en charge de l'énonciation par « je ».

Le deuxième niveau de paradoxe relatif à la dynamique entre le silence et la voix interroge le choix du genre du mémorial. L'ambition de notre ouvrage est énoncée dès l'adresse au lecteur : le narrateur précise vouloir « repasser par dessus<sup>5</sup> » ses notes et « communiquer aux autres ce que j'ay autrefois jugé digne de remarque [...] et rapporter [...] des déclamations que les plus grands hommes de [mon] tems avoient prononcées devant [moi]<sup>6</sup> ». Le *Memorial* tient ainsi son nom de la génétique de construction de son ouvrage qui présente un double-travail de mémoire ; le premier, antérieur à la composition de l'ouvrage publié, consiste à ne prendre en notes que les conversations dignes de remarques<sup>7</sup>, et un second à repasser par-dessus ces notes dès lors qu'elles sont jugées dignes de rester dans la mémoire collective. Le narrateur ainsi opère un

---

<sup>1</sup> *Memorial de quelques personnes studieuses*, Paris, Louis Billaine 1669, « Au lecteur », pp.12-13.

<sup>2</sup> *id.*, p.145.

<sup>3</sup> *id.*, p.71.

<sup>4</sup> *id.*, p.90. L'utilisation de la préposition « parmi » renforce d'ailleurs le nous dans la mesure où elle tend à souligner la relation d'appartenance et de cohésion entre plusieurs éléments, ici les différents membres de l'assemblée.

<sup>5</sup> *id.*, p.13.

<sup>6</sup> *ibid.*

<sup>7</sup> Ce travail s'apparente selon le narrateur à une « digestion » : « Je pratiquois à peu près la mesme chose à l'égard de ces honnestes reduits, d'où je sortois toûjours meilleur que je n'y estois entré, remportant dans mon cabinet les connoissances que j'y avois acquises, afin d'en profiter en les digerant, & en les rendant miennes en quelque façon pour l'avenir » (*id.*, p.11). Nous soulignons.

choix qui l'oblige lui, ainsi que son lecteur, à transiger avec la réalité des rencontres. Le silence, au même titre que la voix, est donc bel et bien, ici, au seuil de l'acte créatif. Cependant, le narrateur justifie cette sélection : son *Memorial* vise à inciter son lecteur à faire l'expérience de ces rencontres savantes, à se mêler à « la comédie du monde » (pour reprendre l'expression de Ioana Manea<sup>1</sup>), avant de se consacrer à la lecture : « le plus grand & utile divertissement qu'on puisse prendre selon moy, après l'assiduité lassante des livres, se trouvera toujours dans les réduits qui s'établissent en plusieurs endroits<sup>2</sup> ». Il mobilise, pour justifier son jugement, deux sources principales : d'abord le verset 12 du chapitre 32 de l'*Ecclésiaste*, « *in multis esto quasi inscius, et audi tacens simul et quaerens* », que nous pourrions traduire littéralement par « en bien des choses être comme ignorant, écouter en silence et en même temps se poser des questions<sup>3</sup> », qui encourage une posture d'humilité ; puis cite la préface du premier livre des *Controverses* de Sénèque, son maître, dans laquelle il présente son ami Marcus Porcius Latro qui étudiait les livres jusqu'à l'épuisement (« *nec intermittere studia sciebat, nec repetere* » - « il ne savait ni mettre fin à ses études, ni les reprendre<sup>4</sup> ») et qui fait l'éloge de la pondération et de la mesure. Le narrateur, d'ailleurs, avertit son lecteur : il n'oblige pas qui que ce soit à la lecture<sup>5</sup>. Le choix du mémorial embrasse ainsi une posture de sagesse : la sélection permet non pas de revivre, « comme si nous y étions », les conversations vécues par notre narrateur, mais de nous donner un échantillon généreux de ce que nous pourrions vivre si nous sortions de notre lecture. Le silence assumé par le choix d'une sélection devient donc un bon prétexte : il incite le lecteur à sortir de l'étude des livres, à se joindre à des conversations, à vivre, et même à se promener dans les rues de Paris qui sont, pour le narrateur, « les divertissemens nécessaires aux plus serieuses études<sup>6</sup> ».

Cette leçon apportée par le narrateur nous mène vers le troisième niveau de paradoxes qui est d'ordre thématique. En effet, la posture du sage est d'autant plus légitimisée qu'elle est justifiée par l'âge du narrateur. A ce stade, il faut se rappeler que l'ouvrage est publié en 1669 et qu'à cette date, François de la Mothe le Vayer, l'auteur à qui l'on attribue l'écriture de l'ouvrage, a quatre-vingt-un ans. Et si le silence n'est traité qu'à une seule reprise dans l'ouvrage en tant que sujet de conférence (XLIII), la mort est quant à elle omniprésente dans le *Memorial*. Elle apparaît partout, de manière parfois nostalgique comme dans les comptes-rendus XXXVI et XXXVII, qui traitent respectivement du temps qui passe et du souvenir, ou bien de manière humoristique, par exemple dans le compte-rendu XXV qui est un débat sur l'âge de départ à la retraite. Elle devient pourtant toujours cérémonielle et grave quand il s'agit de la mort concrète d'êtres chers. Le compte-rendu XX est ainsi consacré à la question du deuil, de l'affliction et de la souffrance, et plus encore de la manière de consoler un ami, lorsque l'un des membres de l'assemblée, Xénomanes, apparaît en vêtements de deuil. L'un des derniers comptes-rendus, le

---

<sup>1</sup> Voir : Ioana Manea, « Le philosophe La Mothe Le Vayer : spectateur de la “comédie” du monde et explorateur du “globe intellectuel” », *Cahiers du dix-septième siècle*, vol. XIV, 2012, pp.88-99.

<sup>2</sup> *Memorial*, pp.9-10.

<sup>3</sup> Que notre auteur traduit par « comme celui qui y cherchois beaucoup plus à m'instruire, qu'à y débiter ce que je sçavois » (*id.*, p.10).

<sup>4</sup> *id.* p.12.

<sup>5</sup> *id.* p.14 : « en tout cas, Lecteur, je n'oblige qui que ce soit à la lecture, ni à l'approbation de ce que mon humeur indépendante me permettra de vous transcrire simplement ici sur mon original ».

<sup>6</sup> *id.* p.7.

LVII, rend hommage, de manière plus touchante encore, à l'un des membres de l'assemblée, Télémon, et constitue un véritable éloge funèbre dans lesquels chaque membre prend la parole pour lui faire ses adieux. A cet endroit, il faut rappeler qu'en 1669, La Mothe le Vayer n'a plus ses amis avec lui. François-Auguste de Thou est mort en 1642, Pierre Gassendi en 1655, Élie Diodati en 1661. Télémon, surnom donné à Gabriel Naudé, objet de l'hommage du compte-rendu LVII, est quant à lui mort en 1653. La voix de La Mothe le Vayer est donc la seule qui demeure, la seule voix possible, et le silence apparaît aussi comme la seule compagnie d'un homme rendu solitaire par la vieillesse et le temps qui passe. Paradoxalement, cette voix est aussi seule capable de rendre à la vie des conversations perdues, mais rendues immortelles par la littérature et ressuscitées par la lecture.

Pourtant, un élément important vient compromettre cet hommage rendu à ses amis : le narrateur utilise la pseudonymie – qui peut être ici une forme d'anonymat. Nous l'avons vu avec Gabriel Naudé qui est Télémon, mais aussi avec notre auteur, qui ne se nomme pas. François de la Mothe le Vayer, « libertiniste érudit » selon la formule donnée par René Pintard<sup>1</sup>, compose en fait avec l'anonymat depuis le début de sa carrière. Son premier ouvrage, ses *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, était déjà publié sous une date et une adresse fantaisistes (« Francfort, chez Jean Sarius<sup>2</sup> », tantôt publiés en 1606 voire en 1506) et sous le pseudonyme d'Orasius Tubero<sup>3</sup>. Il en aura d'autres, d'ailleurs : Tubertus Ocell, Orontès, Hésychius et Philoclès. Certaines identités cachées par les pseudonymes utilisés dans notre *Memorial* ont d'ailleurs été démasquées par René Pintard : Cassander est le mathématicien Gassendi, Xenomanès le magistrat François-Auguste de Thou, Marcellus le poète Guillaume Colletet, etc. Nous serions donc tentés d'essayer de comprendre comment notre narrateur entend faire passer à la postérité ses compagnons et amis sans même les nommer, en les dépouillant de leur identité propre, comme une énième mise sous silence. Parmi les choix possibles, la raison que nous pourrions retenir est que La Mothe le Vayer souhaitait, plus que les personnes qui les ont animées, immortaliser les conversations elles-mêmes, les offrir aux lecteurs comme autant de moments vécus en collectif, dans le cocon de l'amitié, et ne pas salir leur mémoire en publiant des conférences que certains membres auraient souhaité voir sombrer dans l'oubli. De fait, La Mothe le Vayer ne nous offre pas uniquement des conversations plaisantes ; certaines sont des disputes et donnent lieu à des scènes de violence. Le compte-rendu LX, situé juste avant la fin de l'ouvrage, est ainsi consacré à la vantardise intellectuelle ; le narrateur rappelle que l'un des membres de la compagnie a poussé un autre « plus rudement que ne porte la coutume des assemblées des gens studieux, où la civilité & la courtoisie sont religieusement observées<sup>4</sup> », et de conclure « il est sorti là-dessus si confus, qu'à mon avis nous ne le reverrons de long-tems<sup>5</sup> ».

---

<sup>1</sup> Voir l'ouvrage de René Pintard sur le libertinage érudit : *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Nouvelle édition augmentée d'un avant-propos et de notes et réflexions sur les problèmes de l'histoire du libertinage*, Genève, Slatkine, 2000 [1943].

<sup>2</sup> *Cinq dialogues faits comme les précédents à l'imitation des Anciens*, Francfort, J. Sarius, 1506 ; *Quatre dialogues faits à l'imitation des Anciens*, par Orasius Tubero, Francfort, J. Sarius, 1606.

<sup>3</sup> Le pseudonyme choisi ici a pour qualité de laisser facilement deviner le personnage masqué. En effet, le latin *tuber* à un boursoufflement de la terre (la motte/La Mothe) et le grec *orasis* (ορασις) renvoie à la vision, à la vue (le voyant / Le Vayer).

<sup>4</sup> *Memorial*, *id.*, p.379.

<sup>5</sup> *id.*, p.381.

L'anonymat, qui est une forme de silence, se fait donc stratégie d'hommage aux hommes et aux amitiés, dans leurs aspects les plus multiples.

Pour conclure, nous pouvons dire que la littérature d'académies, bien que parcellaire par nature, se révèle être un témoignage essentiel des échanges intellectuels et verbaux au sein de ces collectifs. Cependant, cette forme littéraire complexe soulève des questions profondes sur la manière de transcrire l'oralité des débats en texte, ainsi que sur les choix difficiles concernant ce qui doit être préservé ou omis. Cette démarche implique des défis narratifs, énonciatifs, éthiques, voire philosophiques, qui sont au cœur de la dynamique complexe entre le silence et la voix au sein de ces textes.

## Références bibliographiques

### Sources

Guez de Balzac, Jean-Louis, *Les Œuvres diverses du sieur de Balzac, augmentées en Cette Édition, de plusieurs pieces nouvelles*, Amsterdam, Daniel Elzevier, 1664.

[La Mothe le Vayer, François de], *Memorial de quelques personnes studieuses*, Paris, Louis Billaine 1669.

Tubero, Oratius, *Cinq dialogues faits comme les precedents à l'imitation des Anciens*, Francfort, Jean Sarius, 1506.

Tubero, Oratius, *Quatre dialogues faits à l'imitation des Anciens*, Francfort, Jean Sarius, 1606.

### Études

Adam, Adam, *Histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle*, tome I « L'époque d'Henri IV et de Louis XIII », Paris, Domat, 1949.

Amossy, Ruth; Orkibi, Ethan (dir.) (2021), *Éthos collectif et identités sociales*, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », France, doi : 10.48611/isbn.978-2-406-11204-4.

Corbin, Alain, *Histoire du silence, de la Renaissance à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2017.

Grenier, Jean (1949) « Le sceptique masqué : La Mothe Le Vayer », *La Table ronde*, n° 22, France, pp. 1504-1513.

Hertmans, Stefan, *Poétique du silence*, traduit du néerlandais par Isabelle Rosselin, Paris, Gallimard, coll. « Arcades », 2022.

Manea, Ioana (2012), « Le philosophe La Mothe Le Vayer : spectateur de la “comédie” du monde et explorateur du “globe intellectuel” », *Cahiers du dix-septième siècle*, vol. XIV, Etats-Unis, pp. 88-99.

Meizoz, Jérôme (2009), « Ce que l'on fait dire au silence : posture, éthos, image d'auteur », *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], consulté le 10 août 2021, doi : 10.4000/aad.667

Merlin-Kajman, Hélène, *L'Excentricité académique. Littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Histoire », 2001.

Moreau, Isabelle, « *Guérir du sot* ». *Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique*. Paris, Honoré Champion, 2007.

Ong, Walter. Jackson, *Oralité et écriture. La technologie de la parole*, traduit de l'anglais par Hélène Hiessler, préfacé et postfacé de John Hartley, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Graphê », 2014.

Pintard, René, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Nouvelle édition augmentée d'un avant-propos et de notes et réflexions sur les problèmes de l'histoire du libertinage*, Genève, Slatkine, 2000 [1943].

Salmon, Christian, *L'Art du silence*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2022.

Van Den Heuvel, Pierre, *Parole, mot, silence : pour une poétique de l'énonciation*, Paris, Librairie José Corti, 1985.